Broyage sur placette

Lamballe Terre & Mer

Auteur :

41 Rue Saint-Martin
BP 90456
22400 Lamballe
Voir le site internet
Patricia Lecomte
patricia.lecomte@lamballe-terre-mer.bzh

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets, un diagnostic a été effectué afin de connaître finement les tonnages et les types de déchets produits sur le territoire (6 communes – 14 000 habitants).
Il apparaît notamment que des tonnages importants de déchets verts se retrouvent en déchèterie et augmentent tous les ans :
En moyenne 271 kg/an/habitant en 2013, 307 kg/an/habitant en 2014 pour les 2 déchèteries.
La production de déchets verts pourrait être limitée par une meilleure information des usagers sur les différentes pratiques de jardinage au naturel, et par une aide technique.
Le broyage des petits branchages, associé à des techniques comme le mulching ou le compostage des feuilles mortes […] présente par ailleurs de nombreux atouts pour les habitants :

- Production d'un broyat et d'un compost gratuits, évitant l'achat d'éléments de paillage ou d'engrais.
- Diminution des déplacements vers la déchèterie.
- Meilleure gestion des jardins.

Un appel à candidature « broyage de végétaux » a été lancé en octobre 2014 à l'intention des associations du territoire. Il avait pour objet de promouvoir les pratiques vertueuses favorisant la prévention des déchets verts, en mettant en place des actions de communication sur la gestion autonome des déchets verts. Les actions devaient permettre de lever le frein sur l'utilisation de broyeurs en proposant une prestation de broyage ponctuelle sur placette. Les prestations de broyage, effectuées par un partenaire associatif, devaient se faire sur les différentes communes du territoire durant la période de taille (de novembre jusqu'à avril exceptionnelement pour les secondaires).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Ce projet est mené afin de tester l'impact d'une opération de communication sur la gestion autonome des déchets verts **en levant le frein sur l'utilisation de broyeurs en proposant notamment de broyer les déchets verts des usagers.**

Il s'agissait de **conventionner avec une association ayant répondu à l'appel à candidature : Association d'insertion Penthièvre Action.**
La cible des 1/2 journées de broyage était **le citoyen qui se rend à la déchèterie** durant la période de taille pour déposer leurs branchages.
Le partenaire associatif retenu devra assurer au maximum **12 opérations au cours des 6 mois de l'opération, soit 2 par commune.**

Les particuliers venant broyer **repartent avec leur broyat et les conseils pour pailler.**

Résultats quantitatifs

- 12 sessions de broyage de 3 h sur placette.

- 45 personnes/entités (communes) ayant apporté leurs branchages.

- 128 personnes ont demandé des renseignements et ont été sensibilisés.

- 66 m3 de branchages apportés pour 30m3 de broyats obtenus et 1/2 stère de bois.

Résultats qualitatifs

Les 2 premières éditions n'étaient pas propices au broyage (en hiver, les habitants ne sont pas au jardin même si c'est la période de taille). Les périodes les plus propices sont pendant les vacances scolaires en février et avril. Bonne fréquentation au fur et à mesure des édition. Néanmoins peu de volumes apportés par les particulier;

Bon retour sur la qualité du broyat de la part des particuliers utilisant le service.

Beaucoup de questionnements sur le fait de ne pas payer le service.

Beaucoup de personnes se sont déplacées avec comme p**roblématique de ne pas avoir de remorque pour venir (personnes ne venant pas en déchèterie initialement et qui pratiquent pour certains le brûlage). De fait, nécessité de développer un discours sur le broyage avec la tondeuse.**

Quelques personnes sont venus avec des diamètres supérieurs à 10 cm : les premières fois, lorque les broyeurs étaient en capacité, ils étaient broyés. Puis, pour être fidèle au discours, **ces types de branchages ont été coupés pour faire du bois.**

MISE EN OEUVRE

Planning

- **Appel à projet :** d'octobre au 14 novembre 2014
- **Choix des candidats, conventionnement :** Novembre 2014
- **Choix des placettes et pré-plannning des sessions de broyage en accord avec les communes :** Octobre-Novembre 2014
- **Finalisation des dates de broyage :** Novembre 2014
- **Développement du plan et des outils de communication:** Novembre-Décembre 2014
- **Communication:** 3 semaines avant les sessions de broyage
- **Ateliers broyage sur placette :**
    - Lundi 15 décembre à Saint-Alban
    - Samedi 17 janvier à La Bouillie
    - Mercredi 11 février à Plurien
    - Samedi 14 février à Planguenoual
    - Lundi 16 février à Erquy
    - Mercredi 18 février à Saint-Alban
    - Mercredi 25 février à Pléneuf-Val-André
    - Samedi 11 avril à La Bouillie
    - Samedi 18 avril à Plurien

    - Lundi 20 avril à Erquy
    - Mercredi 22 avril à Planguenoual
    - Samedi 25 avril à Pléneuf-Val-André

- **Bilan :** Mai 2015

Moyens humains

- Etude de cas, propostion, appel à candidature, détermination des dates et autorisation d'utiliser les placettes : Chargée de mission prévention
- Atelier broyage : 4 agents de l'association Penthièvre Action + chargée de mission prévention pour le conseil et la sensibilisation
    - Préparation : 30 min
    - Broyage :3 h
    - Rangement 30 min
- Une session avec l'intervention d'une association extérieure (Terhao) pour l'optimisation de la sensibilisation et le conseil pour les ateliers.

Moyens financiers

Dans le cadre de la convention, le broyeur été loué par l'association Penthièvre Action et la location été indemnisée par la Communauté de communes . **Une demie-journée de broyage eté facturée 450€, soit 5400€ pour les 12 opérations (comprend le personnel et le broyeur de l'association).**

Pour une des 12 opérations: **association Terhao a effectué une animation sur le compostage/broyage pour 644€ la demie-journée** (l'association fournie tout le matériel nécessaire).

Le **stand de la collectivité a été créé à partir d'équipements déjà existants** (barnum, tables, composteurs, livres...)

Les dépenses de **communication s'élèvent à 800 €.**

L'expérimentation sur 6 mois aura donc coûtée 6 844 € TTC.

Moyens techniques

L'association Penthièvre Action utilisait son propre matériel : camions, remorques, souffleur, tronçonneuse, sécateurs, pelles, râteaux, balais.

Les agents de l'association sont tous équipés d'équipements de protections individuels (casques anti-bruit, lunettes, gants, vêtements de protection fluo, chaussures de sécurité).

Le broyeur été loué par l'association : le modèle changeait à chaque session, leur permettant de tester différents modèles et affiner leur choix au fur et à mesure. Il devait être en capaciter de broyer des branchages de 10 m de diamètre.

Un arrêté de non stationnement été pris par les communes la veille. Les barrières été également prêtées par ces dernières.

La collectivité venait avec un barnum, tables, composteurs, jardinières, paillages et la documentation nécessaire pour assurer la sensibilisation et donner des conseils individualisés.

Déroulement d'un atelier :

Etape 1 : les particuliers arrivent sur la placette et se rangent sur la zone de dépôt prévue pour le véhicule et la remorque.
Etape 2 : dans l'ordre d'arrivée, 2 agents vident les remorques sur l'aire délimitée. Ils rangent dans le bon sens, retaillent et trient les branchages livrés. En marge, une initiation à la taille sera faîte pour les particuliers par l'encadrant présent.

Etape 3 : la remorque vidée rejoint la zone de récupération délimitée par les barrières et s'ajuste sous la goulotte du broyeur.
Etape 4 : un troisième agent prend les branches et les enfournent dans le broyeur. Un quatrième agent surveille les opérations de broyage (sécurité), de remplissage de la remorque. Il se tient prêt à intervenir en cas de problème.

Pour la sécurité et la polyvalence, ces 2 derniers agents changent régulièrement de poste.

Une fois remplis, les véhicules quittent l'aire de travail et les parkings aménagés.

Partenaires mobilisés

Communes : autorisation d'utiliser des placettes, arrêtés de stationnement, communication

Association Penthièvre Action : broyage des branchages

Association Terhao : animation sur le compostage/paillage pour une des 12 sessions

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

C'est une opération reproductible sur ce format avec un partenaire associatif et d'insertion comme avec un pretataire privé ou en régie.

Difficultés rencontrées

Dans le cadre du PLP c'est la première fois qu'un partenaire social agissait directement sur le terrain pour une action. De plus ce partenaire est à la recherche de chantier de ce type pour la période concernée car il y a moins d'activité.

C'est la première fois que les habitants pouvaient repartir avec leur broyat.

Recommandations éventuelles

Il ne faut pas lésiner sur la communication pour que les particuliers identifient le jour et les modalités: presse, site internet, bulletins communaux, radio locale, affichage sur place, affichage/flyers dans les commerces;

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | MENAGE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Contact ADEME

Novembre 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Stéphane LECOINTE

stephane.lecointe@ademe.fr
Direction régionale Bretagne